ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHU

Question écrite n° 48290

Texte de la question

M. Jean-Francois Cope attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur l'importance de la filiere allergologique, qui concerne un Francais sur cinq en 1996. Ces maladies liees a l'environnement sont des maladies de tout l'organisme et leur prise en charge doit etre globale. Aussi, a un moment ou bon nombre de services de medecine interne a vocation allergologique ferment ou voient leurs effectifs diminuer dans les hopitaux universitaires, il lui demande dans quelle mesure il est envisageable de promouvoir l'allergologie, filiere de soins, d'enseignement et de recherche, au sein de services de medecine interne de C.H.U.

Données clés

Auteur : M. Copé Jean-François
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48290
Rubrique : Hopitaux et cliniques
Ministère interrogé : santé et sécurité sociale
Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 772